



A l'attention de Mesdames & Messieurs Les Membres de la C.C.L.L.

Ornans, le 13 juin 2023

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison qui se tiendra le

MARDI 20 JUIN 2023
À 19h45
(Accueil à partir de 19h15)
A la Saline Royale d'Arc et Senans
Maison du directeur

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour et le pré rapport ainsi que ses annexes.

A votre arrivée, je vous invite à signer la feuille d'émargement. Les titulaires d'une procuration sont invités à signer pour l'élu qu'ils représentent de même que les suppléants.

Un pot vous sera offert à l'issue de la séance.

Au plaisir de vous rencontrer et avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue**, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Claude GRENIER
Président

P.S. : Compte tenu de la législation en vigueur, les collectivités territoriales représentant une population de plus de 3 500 habitants sont tenues de compléter l'ordre du jour des séances officielles par une note explicative sur les questions présentées.